

UN ACCIDENT EST VITE ARRIVÉ.

Consultez www.ag.be/myageb-app



L'app MyAG Employee Benefits.

Bien informé, mieux assuré.

- ▶ Consultez vos avantages.
- ▶ Déclarez facilement une hospitalisation.
- ▶ Introduisez rapidement et facilement vos frais médicaux.

Découvrez plus d'infos sur www.ag.be/myageb-app et téléchargez l'app MyAG Employee Benefits dans l'App Store ou sur Google Play!